



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

prévention

Question écrite n° 97116

Texte de la question

M. Michel Zumkeller attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur l'ophtalmologie pédiatrique en France. Depuis quelques années, la France a fait le choix à juste titre de consacrer plus de 650 millions d'euros au traitement de la DMLA. Malheureusement en parallèle, l'attention portée aux enfants est réduite. Il souhaite connaître ses intentions en ce domaine, en rappelant que l'Angleterre a mis en place un grand plan de santé visuel. Il propose d'associer l'ensemble des professionnels concernés (ophtalmologistes, orthoptistes et opticiens) à un plan global qui doit prévoir un dépistage systématique et surtout une revalorisation de l'ophtalmologie pédiatrique. Il est urgent que la France s'engage dans cette voie.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (2^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97116

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 juin 2016](#), page 5894

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)